

N/REF : 12/05/2025 10H00 C:262722 I:35516
V/REF : 042386
V/Email reçu le Lundi 12/05/2025 a 10H00

LPV

**175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE**

IMMEUBLE : CERISAIE
RUE DE LA CERISAIE
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 13 Mai 2025

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : ALLEE 11 CERISAIE - SAINT MARTIN D'HERES - MME FRANCOIS 06 24 88 92 51

MOTIF : INTERVENIR POUR RESEAU EN CHARGE DEVANT LE LOGEMENT

Donneur d'ordre : M. F. PILLON

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 12/05/2025 A 15H00
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU RESEAU EAUX USEES PASSANT PAR LE REGARD
DE LA MAISON
EXTRACTION DE MATIERE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT
SUSPICION DE REGARD INTERMEDIAIRE CHEZ LE VOISIN
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 13/05/25 a 15H57 M. F. PILLON
AS LCOMPTER Email envoyé le 12/05/25 a 16H53 M. F. PILLON

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00
TOTAL H.T.				210,00
T.V.A. a 10,00%				21,00
TOTAL T.T.C.En EURO				231,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN